

Rapports du Commissaire aux Comptes

Association NOTRE ABRI

10, Place du Phénix
42300 Roanne

Exercice clos le 31 décembre 2012

Grant Thornton

SA d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile France et membre
de la Compagnie régionale de Paris
RCS Paris B 632 013 843
35 rue Albert Thomas

42300 ROANNE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Association NOTRE ABRI

10, Place du Phénix
42300 Roanne

Exercice clos le 31 décembre 2012

Grant Thornton

SA d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile France et membre
de la Compagnie régionale de Paris
RCS Paris B 632 013 843
35 rue Albert Thomas

42300 ROANNE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Association NOTRE ABRI Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association **Notre Abri**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Le rapport moral du Président ne nous ayant pas été communiqué à la date d'établissement de notre rapport, nous n'avons pas pu procéder à la vérification de ce document.

Roanne, le 06 mai 2013

Le Commissaire aux Comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International



Robert Dambo
Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2012 12			Exercice N-1 31/12/2011 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	3 355.45	2 265.41	1 090.04	1 884.04	-794.00	-42.14	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains							
	Constructions	232 956.83	191 388.17	41 568.66	48 471.66	-6 903.00	-14.24	
	Installations techniques Matériel et outillage	10 280.73	10 089.93	190.80	573.80	-383.00	-66.75	
	Autres immobilisations corporelles	49 445.01	29 950.33	19 494.68	6 322.78	13 171.90	208.32	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	100.00		100.00	100.00				
Prêts								
Autres immobilisations financières	520.00		520.00	420.00	100.00	23.81		
	TOTAL I	296 658.02	233 693.84	62 964.18	57 772.28	5 191.90	8.99	
	Comptes de liaison TOTAL II							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	CREANCES (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés							
	Autres créances	10 161.23		10 161.23	3 172.47	6 988.76	220.29	
Valeurs mobilières de placement								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	572 926.46		572 926.46	603 897.63	-30 971.17	-5.13		
Charges constatées d'avance (3)	3 501.00		3 501.00	3 595.74	-94.74	-2.63		
	TOTAL III	586 588.69		586 588.69	610 665.84	-24 077.15	-3.94	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	883 246.71	233 693.84	649 552.87	668 438.12	-18 885.25	-2.83	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2012	12	31/12/2011	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	123 336.07		123 336.07			
	Report à nouveau	59 497.96		20 017.43		39 480.53	197.23
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	-49 238.11		-11 245.18		-37 992.93	-337.86
	Autres fonds associatifs						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
	Legs et donations						
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	-56 867.89		-6 142.18		-50 725.71	-825.86	
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	193 044.93		158 324.28		34 720.65	21.93	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	TOTAL I	269 772.96		284 290.42		-14 517.46	-5.11
	Comptes de liaison						
	TOTAL II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	293 270.00		306 270.00		-13 000.00	-4.24
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	TOTAL III	293 270.00		306 270.00		-13 000.00	-4.24
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	14 116.24		52.64		14 063.60	NS
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 891.38		12 248.58		642.80	5.25
	Dettes fiscales et sociales	59 221.29		65 169.48		-5 948.19	-9.13
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes	281.00		407.00		-126.00	-30.96	
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance						
	TOTAL IV	86 509.91		77 877.70		8 632.21	11.08
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	649 552.87		668 438.12		-18 885.25	-2.83

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

10 439.00
76 070.91 77 877.70

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2012	12	31/12/2011	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	9 990.81		10 199.43		-208.62	-2.05
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	45 354.50		45 454.50		-100.00	-0.22
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	2 191.06		3 173.42		-982.36	-30.96
Collectes						
Cotisations	185.00		195.00		-10.00	-5.13
Autres produits	360 607.50		340 254.91		20 352.59	5.98
TOTAL I	418 328.87		399 277.26		19 051.61	4.77
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises	4 048.28		3 514.57		533.71	15.19
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	109 812.11		91 860.52		17 951.59	19.54
Impôts, taxes et versements assimilés	22 478.00		20 270.07		2 207.93	10.89
Salaires et traitements	260 885.90		236 701.81		24 184.09	10.22
Charges sociales	81 557.32		76 351.84		5 205.48	6.82
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	10 368.00		12 784.09		-2 416.09	-18.90
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	227.31		1 933.62		-1 706.31	-88.24
TOTAL II	489 376.92		443 416.52		45 960.40	10.37
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-71 048.05		-44 139.26		-26 908.79	-60.96
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2012	12	31/12/2011	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	8 927.98		8 698.82		229.16	2.63
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V	8 927.98		8 698.82		229.16	2.63
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilés	109.46				109.46	
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI	109.46				109.46	
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	8 818.52		8 698.82		119.70	1.38
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-62 229.53		-35 440.44		-26 789.09	-75.59
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 060.00		32 616.01		-27 556.01	-84.49
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 458.54		4 759.25		-1 300.71	-27.33
Reprises sur provisions et transferts de charges	13 000.00				13 000.00	
TOTAL VII	21 518.54		37 375.26		-15 856.72	-42.43
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 527.12		180.00		8 347.12	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions			13 000.00		-13 000.00	-100.00
TOTAL VIII	8 527.12		13 180.00		-4 652.88	-35.30
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	12 991.42		24 195.26		-11 203.84	-46.31
Impôts sur les bénéfices (IX)						
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	448 775.39		445 351.34		3 424.05	0.77
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	498 013.50		456 596.52		41 416.98	9.07
SOLDE INTERMEDIAIRE	-49 238.11		-11 245.18		-37 992.93	-337.86
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	-49 238.11		-11 245.18		-37 992.93	-337.86

ASSOCIATION NOTRE ABRI
10 PLACE DU PHENIX

42300 ROANNE

ANNEXE DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

GVGM
17-19 RUE ROGER SALENGRO

42300 ROANNE
04.77.44.75.75

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	13
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	13
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	13
Permanence ou changement de méthodes	14
Informations générales complémentaires	14
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	15
Etat des amortissements	16
Tableau de variation des fonds associatifs	17
Etat des provisions	17
Etat des échéances des créances et des dettes	18
Variation des fonds propres	18
Autres immobilisations incorporelles	18
Evaluation des immobilisations corporelles	18
Evaluation des amortissements	19
Titres immobilisés	19
Créances immobilisées	19
Evaluation des créances et des dettes	19
Produits à recevoir	19
Charges à payer	20
Charges et produits constatés d'avance	20
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	20
Honoraires des commissaires aux comptes	20
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	21
Droit individuel à la formation	21

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 649 552.87 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 418 328.87 Euros et dégageant un déficit de -49 238.11 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'Association Notre Abri a exercé au cours de l'exercice 2012 une nouvelle activité d'Accompagnement Social Lié au Logement .

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le plan comptable général 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999,
- La loi n° 83-353 du 30 avril 1983 et le décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983,
- Les règlements comptables suivants :

- 2000-06 et 2003-07 sur les passifs,
- 2004-06 sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs,
- 2002-10 sur les amortissements et dépréciations d'actifs.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 355		
TOTAL	3 355		
Constructions sur sol propre	106 714		
Installations générales agencements aménagements des constructions	126 243		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	10 281		
Matériel de transport	19 988		15 460
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 997		
TOTAL	277 223		15 460
Autres titres immobilisés	100		
Prêts, autres immobilisations financières	420		100
TOTAL	520		100
TOTAL GENERAL	281 098		15 560

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			3 355	3 355
TOTAL			3 355	3 355
Constructions sur sol propre			106 714	106 714
Installations générales agencements aménagements constr.			126 243	126 243
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			10 281	10 281
Matériel de transport			35 448	35 448
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			13 997	13 997
TOTAL			292 683	292 683
Autres titres immobilisés			100	100
Prêts, autres immobilisations financières			520	520
TOTAL			620	620
TOTAL GENERAL			296 658	296 658

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 471	794		2 265
Constructions sur sol propre	63 481	5 336		68 817
Installations générales agencements aménagements constr.	121 005	1 567		122 572
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	9 707	383		10 090
Matériel de transport	19 988	1 161		21 149
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 674	1 127		8 801
TOTAL	221 854	9 574		231 428
TOTAL GENERAL	223 326	10 368		233 694

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	794				
Constructions sur sol propre	5 336				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	1 567				
Instal.techniques matériel outillage indus.	383				
Matériel de transport	1 161				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 127				
TOTAL	9 574				
TOTAL GENERAL	10 368				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotations exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Réserves d'investissement	101 176				101 176
Réserves de compensation	22 160				22 160
Report à nouveau	20 017		39 481		59 498
RESULTAT DE L'EXERCICE	-11 245			37 993	-49 238
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Résultats sous contrôle de tiers	-6 142	-50 726		-0	-56 868
Subventions d'investissement	158 324	38 179		3 458	193 045
Provisions réglementées					
TOTAL I	284 290	-12 547	39 481	41 451	269 773

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	13 000		13 000		
Autres provisions pour risques et charges	293 270				293 270
TOTAL	306 270		13 000		293 270
TOTAL GENERAL	306 270		13 000		293 270
Dont dotations et reprises exceptionnelles			13 000		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	520		520
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	897	897	
Divers état et autres collectivités publiques	7 918	7 918	
Débiteurs divers	1 347	1 347	
Charges constatées d'avance	3 501	3 501	
TOTAL	14 182	13 662	520

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	19	19		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	14 097	3 658	10 439	
Fournisseurs et comptes rattachés	12 891	12 891		
Personnel et comptes rattachés	26 387	26 387		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 088	31 088		
Autres impôts taxes et assimilés	1 746	1 746		
Autres dettes	281	281		
TOTAL	86 510	76 071	10 439	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	15 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	903			

Variation des fonds propres

Voir tableau joint.

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS en cours d'amortissements	2 380	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Evaluation des amortissements

L'association ne dépassant pas deux des trois seuils suivants (total du bilan : 3 650 000 E, chiffre d'affaires : 7 300 000 E, nombre de salariés : 50) a retenu pour les immobilisations non décomposables, la durée d'usage et non la durée réelle pour calculer les plans d'amortissements.

Aucune immobilisation nécessitant une décomposition n'a été identifiée. L'application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 n'a en conséquence aucun impact significatif sur les comptes.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agenc.et aménag. des construc.	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	6.66 à 10 ans

Titres immobilisés

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	9 288
Disponibilités	19
Total	9 307

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	19
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 597
Dettes fiscales et sociales	40 695
Total	47 311

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 501
Total	3 501

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à la dis- position de l'entreprise
Cadres	1	
Employés	8	
Total	9	

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2 592 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 2 592 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

L'Association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Le montant des engagements pour les indemnités de départ en retraite a été calculé en application de la méthode rétrospective au 31/12/2012. La dette actuarielle est nulle.

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2012, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 600 heures, la valeur correspondante est estimée à 5 490 euros.

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes

Association NOTRE ABRI

10, Place du Phénix
42300 Roanne

Exercice clos le 31 décembre 2012

Grant Thornton

SA d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile France et membre
de la Compagnie régionale de Paris
RCS Paris B 632 013 843
35 rue Albert Thomas

42300 ROANNE

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Association NOTRE ABRI

Réunion de l'organe délibérant relative à
l'approbation des comptes de l'exercice clos le
31 décembre 2012

Aux membres,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Roanne, le 06 mai 2013

Le Commissaire aux Comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International



Robert Dambo
Associé